

FICHE DE POSTE

Grade : Professeur d'Enseignement Artistique de la Ville de Paris

Spécialité : Art dramatique

Discipline : Art dramatique

LOCALISATION DU POSTE

Direction : Direction des Affaires Culturelles

Service : Bureau des Enseignements Artistiques et des Pratiques Amateurs (BEAPA).

Adresse : Conservatoire du 13^{ème} arrondissement Maurice Ravel –16, rue Nicolas Fortin– 75013 Paris

Arrondissement ou Département : 13^{ème}

Mode d'accès bus, métro : CMA13 Place d'Italie

Les 17 conservatoires de la Ville de Paris ont pour mission principale de dispenser un enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Porte d'entrée dans l'univers artistique, les conservatoires de la Ville de Paris guident le jeune public vers une pratique artistique autonome.

Ils ont également pour mission, avec le CRR de Paris, d'organiser les études des élèves du cycle spécialisé pour la musique et l'art dramatique.

NATURE DU POSTE

Titre du poste : Professeur d'Enseignement Artistique ; spécialité Art dramatique ; discipline Art dramatique

Remarque importante : Poste statutaire de **PEA titulaire** détenteur du CA d'Art dramatique (un assistant ou un contractuel ne sera pas éligible à une mobilité à Paris).

Contexte hiérarchique :

Le Professeur d'Enseignement Artistique travaille sous l'autorité du directeur du conservatoire et en lien avec la Secrétaire Générale qui a autorité sur l'équipe administrative et technique. Il est amené à collaborer étroitement avec le Conseiller aux Études.

Attributions/activités principales :

Dans le cadre de la réforme en cours à Paris, le professeur d'Art dramatique met en œuvre le projet d'établissement dans le domaine de l'enseignement artistique spécialisé comme dans celui de l'éducation artistique et culturelle.

Le conservatoire de Paris 13ème dispense des enseignements à près de 1800 élèves. L'équipe enseignante comprend 160 professeurs, dont 50 interviennent pour l'éducation artistique et culturelle : PSM (parcours de sensibilisation musicale) et temps d'activités périscolaires (TAP).

Le professeur d'Art dramatique organise et suit les études des élèves confiés :

- il prend en charge leurs études théâtrales dans sa discipline, en assure le suivi pédagogique en lien avec les autres professeurs, les familles le cas échéant et le Conseiller aux Études
- il implique ses élèves dans la vie artistique du CMA13 et conduit des projets pédagogiques et culturels à dimension collective
- il assure des missions en lien avec la pédagogie et l'action culturelle, dont certaines de nature administrative (échanges par courriel, suivi des présences, évaluation et utilisation du logiciel iMuse® Arpège, fiches projet, demandes d'autorisation d'absence)

Dans la discipline Art dramatique, le professeur dispense un enseignement à tous les niveaux d'apprentissage en s'adressant aux adolescents et aux jeunes adultes et leur propose :

- dans le domaine de l'enseignement artistique spécialisé à travers son cursus, un cycle d'initiation au théâtre pour les 15 - 18 ans et une formation centrale, sur 4 années maximum, composée de trois cycles :
 - d'abord, le 1er cycle préparatoire puis le 2e cycle d'approfondissement et enfin le 3e cycle de perfectionnement
 - Le programme du 1er cycle vise à enseigner l'apprentissage des bases : travail du corps, de la voix, approche et intelligence du texte, prise en compte des exigences du travail théâtral et collectif
 - L'objectif du 2e cycle est, tout en renforçant le travail sur les fondamentaux, de centrer les apprentissages autour de l'interprétation par diverses entrées : improvisation, dramaturgie, travail des répertoires, etc...
 - Le 3e cycle permet aux élèves de perfectionner les aptitudes créatrices propres à l'art du théâtre et les capacités d'interprétation pour favoriser la présence dramatique et "l'adresse au public". Il conduit l'élève à une pratique théâtrale autonome, notamment par la création de projets personnels
 - L'enseignant accompagne en outre les élèves dans la création de leurs projets personnels, individuels ou collectifs

- dans le cadre du développement des missions des conservatoires parisiens, il peut assurer l'enseignement en cycle spécialisé de théâtre

En complément de sa charge de professeur, il peut faire bénéficier le Conservatoire de ses compétences particulières en contribuant à sa vie artistique, pédagogique et culturelle.

Il maintient une veille artistique et culturelle et enrichit ses compétences par une pratique personnelle.

Il peut en outre organiser des activités spécifiques et participer à des commissions et à des travaux de recherche

Le professeur est engagé dans la réflexion collégiale de l'établissement, les échanges pédagogiques et l'action culturelle :

- il participe aux réunions (notamment celles des équipes d'enseignants et de coordinateurs),
- il peut être amené à participer à celles des instances de concertation, à celles avec les partenaires,

Conditions particulières d'exercice :

- 16 heures hebdomadaires de face à face pédagogique, en base annuelle et temps induits (spectacles, évaluation, examens)
- Participation à des rendez-vous et à des réunions
- Travail le soir et/ou le samedi
- Congés en période de vacances scolaires
- CMA13 ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 21h15 et le samedi de 9h15 à 18h15

PROFIL DU CANDIDAT

Formation souhaitée : Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur des conservatoires classés ou une qualification reconnue équivalente (Formation théâtrale, Expérience artistique avérée, etc.).

Compétences requises

➤ Qualités

- Compétences artistiques dans le domaine du théâtre,
- Ouverture à des pratiques pédagogiques diversifiées
- Capacité à formuler et à conduire des projets,
- Capacité à s'adapter et à s'intégrer à une équipe pédagogique et au fonctionnement du réseau des conservatoires parisiens et au réseau des partenaires dont l'Éducation Nationale
- Vision pédagogique bienveillante et positive, respect de la déontologie de l'enseignement
- Intérêt marqué pour les problématiques de renouvellement des enseignements artistiques, la diversité des répertoires et l'invention-crédation

➤ Connaissances professionnelles

- Repères des textes cadres : règlement pédagogique de la Ville de Paris, projet culturel de la Ville de Paris, Charte de 2001 et textes déclinés (éducation artistique et culturelle, enseignement artistique spécialisé)
- Culture artistique, expérience professionnelle et pédagogique de qualité auprès d'élèves de profils divers
- Connaissance des répertoires dans leurs diversités,
- Connaissance des évolutions de la création théâtrale d'aujourd'hui (écritures, formes...)
- Connaissance de l'environnement social, culturel et institutionnel du théâtre
- Méthodologies de travail théâtral et pédagogique
- Ouverture à la diversité des publics et des territoires
- Connaissance de l'informatique et du logiciel iMuse® Arpège (formation possible)

➤ Savoir-faire

- Disposer d'une pédagogie personnalisée au service de l'élève dans son développement artistique, technique et psychologique (auprès d'élèves de tous âges)
- Évaluer les élèves en formation
- Exercer avec diplomatie en portant attention aux relations humaines
- Analyser, prendre du recul, organiser, anticiper
- Participer aux réunions avec régularité

CONTACTS

Conservatoire du 13^{ème} arrondissement Maurice Ravel
Emmanuel KIRKLAR, Directeur du Conservatoire de Paris 13ème
Mél. : emmanuel.kirklar@paris.fr

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2018